



PROJET DE PAVAGE ET D'ASSAINISSEMENT DE RUES DANS LA VILLE D'ABOMEY EN REPUBLIQUE DU BENIN

Date D'approbation :
26/3/2008

Pays :

Bénin

Localité :

Abomey

Type :

Prêt

Montant :
4,000 Mds

1. IDENTIFICATION PRÉPARATION ET ÉVALUATION DU PROJET

Le projet de pavage et d'assainissement de rues dans la ville d'Abomey au Bénin a été identifié par la Banque suite à sa saisine, par la partie béninoise, d'une requête de financement du projet transmise par lettre n° 259-/MF/SP en date du 06 août 2007 du Ministre des Finances.

Les études de factibilité technico-économique et d'études d'impact environnemental ont été réalisées en janvier 2007.

Le Maître d'Ouvrage du projet est l'Etat du Bénin représenté par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Érosion Côtière (MUHRFLEC).

Le planning prévisionnel de réalisation du projet prévoit une durée globale de 22 mois dont 12 mois pour les travaux à réaliser en deux (2) tranches.

Le présent rapport a été élaboré sur la base :

- des rapports des études économique, technique détaillée et d'impact environnemental et social réalisées par le bureau d'études CECO-BTP en janvier 2008 ;
- des conclusions de la mission d'identification approfondie conduite par la Banque du 08 au 16 janvier 2008 ;
- des conclusions et de la documentation recueillie par la mission d'évaluation conduite par la Banque du 08 au 15 février 2008.

2. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet le pavage de 14512 mètres linéaires de rues et la construction de caniveaux de drainage des eaux pluviales le long de ces rues

dans la ville d'Abomey.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de transport dans la ville d'Abomey.

Les objectifs spécifiques sont

- améliorer substantiellement l'environnement urbain et la situation sanitaire des zones concernées par le projet ;
- améliorer la circulation dans la ville d'Abomey ;
- renforcer la capacité de la commune d'Abomey en matière de gestion des infrastructures urbaines.

3. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet de pavage et d'assainissement de rues dans la ville d'Abomey se justifie par les considérations suivantes :

- l'état de dégradation accentuée des voiries et ouvrages d'assainissement ;
- la nécessité d'amélioration du cadre de vie et de la circulation dans la ville d'Abomey ;
- son insertion dans le programme de réhabilitation des infrastructures de la ville d'Abomey ;
- son insertion dans le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) du gouvernement.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La commune d'Abomey est située au sud du Bénin, dans le département du Zou, à 130 km de Cotonou. Située sur un plateau à environ 200 m d'altitude, la commune jouit d'un climat de transition entre le climat chaud et humide de la côte et le climat chaud et sec de la région Nord du Bénin. La commune d'Abomey couvre une superficie de 142 km² avec une population de 90 800 habitants en 2007, soit une densité de 639 habitants au km². Cette population est concentrée à 76.1% dans les arrondissements centraux (urbains).

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend huit (08) composantes :

- 1) Etudes ;
- 2) Travaux de mise en œuvre ;
- 3) Préfabrication des pavés et bordures ;

- 4) Mesures environnementales et sociales ;
- 5) Contrôle et surveillance des travaux ;
- 6) Appui institutionnel ;
- 7) Maîtrise d'Ouvrage Déléguée ;
- 8) Audit technique et financier.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet est de 5732 M FCFA (y compris 5% d'imprévus physiques et 3% l'an de provision pour inflation). Il est financé comme suit :

BOAD	:4000 FCFA
ETAT DU BÉNIN	: 1745 M FCFA
MAIRE DE DJOUGOU	: 17 M FCFA

-